

CANDIDATURE A LA MEDAILLE DE LA FAMILLE

Extraits du Code de l'Action Sociale et des Familles (art. D.215-7 à D.215-13)

Art. D.215-7 « La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille dont tous les enfants sont français qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.

En cas de remariage, postérieurement à la période pendant laquelle la postulante ou le postulant a élevé seul ses enfants, la médaille ne peut être accordée au nouveau conjoint en application des dispositions du présent article. »

Art. D.215-8 « La médaille de la famille comporte trois modèles.

Aux personnes qui réunissent les conditions prévues à l'article D. 215-7, sont attribuées :

1° La médaille de bronze, lorsqu'elles élèvent ou ont élevé quatre ou cinq enfants ;

2° La médaille d'argent, lorsque le nombre des enfants est de six ou de sept ;

3° La médaille d'or, lorsque le nombre des enfants est de huit ou plus.

La médaille de bronze est également accordée aux personnes veuves de guerre, qui, ayant au décès de leur mari trois enfants, les ont élevés seules.

La médaille de la famille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père. »

Cadre réservé à l'instructeur délégataire

AVIS DU PRESIDENT DE L'UDAF

Avis favorable pour l'attribution de la médaille de bronze argent or

Avis défavorable à la candidature au motif suivant : _____

Signature du Président et cachet de l'UDAF du Rhône

DECISION PREFECTORALE

Octroi de la médaille

Refus (cf rapport)

FORMULATION DE LA DEMANDE

La candidature est proposée par :

LE CANDIDAT

Je soussigné(e) _____ domicilié(e)

certifie l'exactitude des renseignements portés et sollicite l'attribution de la médaille de la famille de :

bronze

argent

or

A _____ le _____

Signature du candidat :

UN TIERS

Je soussigné(e) _____
domicilié(e) _____
agissant en qualité de _____ propose
Madame ou Monsieur _____ pour l'attribution
de la médaille de la famille :

bronze

argent

or

Proposition motivée comme suit :

A _____ le _____

Signature du tiers :

Je soussigné(e) _____ accepte la proposition de candidature
pour l'attribution de la médaille de la famille et certifie l'exactitude des renseignements portés.

A _____ le _____

Signature du candidat :

INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION DU CANDIDAT

CANDIDAT(E)

Madame Monsieur

NOM PATRONYMIQUE _____ NOM D'USAGE _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité : française autres précisez _____

Adresse _____

Date de décès (si proposition à titre posthume) _____

Titre, médaille et autres distinctions honorifiques obtenus (précisez la date d'obtention)

Date et lieu du mariage _____

CONJOINT(E)

Madame Monsieur

NOM PATRONYMIQUE _____ NOM D'USAGE _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité : française autres précisez _____

Adresse _____

Date de décès (s'il y a lieu)

En cas de mariage(s) antérieur(s) de la personne candidate, complétez le tableau suivant :

Noms et prénoms des conjoints	Dates et lieux de mariage	Dates et motifs de dissolution (joindre la copie intégrale de la décision de justice)

Formation et situation professionnelle

	Niveau de formation	Emploi actuel	Emplois antérieurs
Le candidat			
Le conjoint			

Situation socio-économique

Difficile

Modeste

confortable

Responsabilités, engagements sociaux, civiques, associatifs du candidat ?

Investissements éducatifs

1. *Justifiez les efforts, les soins attentifs et le dévouement que vous consacrez à l'éducation des enfants :*

2. *Précisez les valeurs éducatives transmises aux enfants (bénévolat, citoyenneté, égalité...) ? Illustrez vos propos par des actes ou des situations :*

3. *Estimez-vous avoir apporté les meilleures conditions matérielles et morales à l'éducation de vos enfants ? Justifiez votre réponse*

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENFANTS¹

Indiquez les enfants dans l'ordre de naissance y compris ceux décédés

NOM – Prénom	Date de naissance	Age	Nationalité ²	Niveau de scolarité ou de formation	Situation professionnelle	Situation familiale	Observations

¹ Pour que la demande soit recevable, l'aîné des enfants doit être âgé de 16 ans révolus.

² Si, les parents sont de nationalité étrangère alors joindre pour chaque enfant la copie d'une pièce d'identité française

ATTESTATION DU MAIRE PORTANT AUTHENTIFICATION DES INFORMATIONS D'ETAT CIVIL MENTIONNEES

Je soussigné(e), Maire de _____
certifie l'authenticité de la signature du candidat et l'exactitude des informations d'état civil portées au présent dossier.

A _____ le ____ / ____ / ____

Signature et cachet

Avis motivé du Maire sur la candidature, le cas échéant :

CONSTITUTION DE LA DEMANDE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, accompagné des pièces ci-dessous, doit être transmis, **au plus tard le 31 décembre de l'année N-1** :

Union Départementale des Associations Familiales du Rhône (U.D.A.F.)
12 bis rue Jean-Marie Chavant - 69361 Lyon Cedex 07

Tél. 04 72 76 12 00 - Site internet : www.udaf69.fr

La mairie de votre commune vous informera des modalités de remise de la médaille courant juin.

Copies à joindre :

- Pièce d'identité française en cours de validité du candidat et le cas échéant, celles des enfants dès lors que les parents sont de nationalité étrangère
- Livret de famille
- Copie intégrale de la décision de justice actant la séparation ou le divorce, s'il y a lieu
- Certificat de scolarité des enfants âgés de 6 à 16 ans
- Décision de justice portant adoption des enfants